

TPO: L'UE fait pression pour faire évoluer l'aide humanitaire dans la zone C

JÉRUSALEM, 1 août 2012 (IRIN) - TPO : L'UE fait pression pour faire évoluer l'aide humanitaire dans la zone C

En Cisjordanie, comme les ordres de démolition continuent de menacer le travail des organisations humanitaires situées dans la [zone C](#), sous contrôle israélien, l'Union européenne (UE) et les organisations humanitaires font pression pour modifier les règles du jeu humanitaire.

« Nous savons tous que si nous bougeons une pierre dans la zone C, nous devons affronter la force d'occupation », a déclaré à IRIN un travailleur humanitaire occidental dans la ville de Cisjordanie, Ramallah. « Mais maintenant, il y a une réorientation politique majeure au sein des États membres de l'UE ».

Les territoires de Cisjordanie sont divisés en zones A, B et C. La zone A est sous le contrôle de l'Autorité palestinienne (AP), et la zone B est sous le contrôle conjoint d'Israël et de l'AP. Près de 95 pour cent de Palestiniens vivent dans ces deux zones, bien qu'elles ne représentent que 40 pour cent du territoire. Dans la zone C, Israël conserve l'autorité militaire et le contrôle total des permis de construire.

Concernant les projets financés par l'UE dans la zone C, au lieu de les faire dépendre de l'administration civile israélienne et de ses conditions pour obtenir un permis, l'UE développe maintenant une nouvelle approche.

« Ils font pression sur Israël pour arriver à changer réellement les règles du jeu dans la zone C. Il faut qu'elles changent », a déclaré Tsafir Cohen, coordinateur pour le Moyen-Orient de l'organisation allemande Medico International.

La première étape de cette nouvelle approche concerne le développement de directives juridiques et techniques (plans directeurs) pour chaque communauté locale dans le besoin, sous la direction des gouvernements palestiniens locaux. Les plans directeurs sont ensuite présentés à l'Administration civile israélienne qui ouvre un dossier pour chaque localité concernée, et doit s'assurer du respect des conditions juridiques et techniques.

« Dès que nous recevons le feu vert pour la partie technique, les bailleurs de fonds de l'UE comptent un délai de six mois. Passé ce délai, s'il n'y a toujours pas de permis délivré, le projet est appliqué sans permis », a dit le travailleur humanitaire.

Jusqu'à maintenant, 24 plans directeurs ont été présentés au total ; quatre ont été techniquement approuvés par le gouvernement israélien en janvier 2011, mais aucun permis n'a encore été délivré. « Évidemment, six mois sont passés depuis. Mais certains États membres se sont montrés frileux, et ont voulu consulter Bruxelles avant », a-t-il déclaré.

En attendant, certains États membres de l'UE - comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, la France, la Suède ainsi que la Commission européenne ont formé un groupe d'intérêt pour militer en faveur d'une évolution, a-t-il ajouté.

« La démolition peut arriver à tout moment »

Selon un [rapport](#) du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), chaque année, des centaines de Palestiniens de la zone C voient leurs maisons démolies par les autorités israéliennes, car ils ne peuvent pas obtenir de permis pour leurs constructions. Pour l'année 2011 uniquement, environ 1 100 Palestiniens ont été déplacés suite à la démolition de leur maison par les forces israéliennes, soit plus de 80 pour cent de plus par rapport à 2010.

« Les autorités israéliennes affirment que les structures sont démolies faute de permis de construire. Cependant, en réalité, il est presque impossible pour les Palestiniens d'obtenir de telles autorisations ; ils n'ont pas le choix et construisent sans permis pour répondre à leurs besoins élémentaires de logement » a déclaré à IRIN Ramesh Rajasingham, responsable de l'OCHA dans les Territoires palestiniens occupés (TPO).

L'OCHA affirme qu'en 2011, un total de 620 structures a été détruit en Cisjordanie, dont 62 projets d'initiative européenne.

Medico International a été confronté à des ordres de démolition pour des installations d'énergie solaire et éolienne (autonomes pour la plupart) construites en collaboration avec l'organisation israélienne Communauté, Énergie et Technologie au Moyen-Orient (COMET-ME) dans les collines du sud d'Hébron, qui est devenu un point chaud des démolitions et des déplacements forcés au cours de ces dernières années.

Tsafrir Cohen a déclaré que, jusqu'à présent, son organisation avait été capable d'empêcher la démolition de ses installations énergétiques grâce à une campagne de communication publique efficace et diplomate, en particulier en Allemagne. « Mais les ordres existent et la démolition peut avoir lieu à tout moment ».

« Les autorités israéliennes affirment que les structures sont démolies faute de permis de construire. Cependant, en réalité, il est presque impossible pour les Palestiniens d'obtenir de telles autorisations ; ils n'ont pas le choix et construisent sans permis pour répondre à leurs besoins élémentaires de logement »

Quelque 1 500 Palestiniens du sud d'Hébron dépendent d'un approvisionnement en énergie alternative similaire, car les autorités israéliennes les empêchent de se connecter au réseau électrique, a-t-il dit, ajoutant : « Des milliers de personnes n'ont toujours pas d'électricité dans les collines d'Hébron, de même que des milliers d'autres dans la vallée du Jourdain. Mais nous ne pouvons tout simplement pas les aider convenablement à cause de ce problème de permis ».

Les organisations humanitaires qui opèrent dans la zone C sont actuellement dans une situation dangereuse, a dit M. Cohen. « Si nous nous contentons de construire des infrastructures là où Israël nous l'autorise, nous courons le risque d'être expulsés de la zone C avec les Palestiniens », a-t-il déclaré.

Medico International qualifie ce procédé de « politique de dé-développement ciblé, visant à forcer la population palestinienne à quitter la zone C pour les enclaves urbaines densément peuplées. « À la fin, nous travaillerons dans un bantoustan », a ajouté M. Cohen.

Contourner les permis ?

Certains bailleurs de fonds avaient espéré que les permis seraient disponibles pour les installations fonctionnant à l'énergie solaire et éolienne dans la zone C, mais leurs espoirs ont été déçus : « Nous n'obtenons aucun permis, donc nous construisons tout simplement sans », a déclaré à IRIN Elad Orian, co-fondateur de COMET-ME. Au moins huit des systèmes d'énergie autonomes installés par l'organisation ces dernières années sont menacés de démolition, a-t-il ajouté.

Les efforts de l'UE pour modifier les règles du jeu sont encourageants pour les organisations qui mettent en œuvre des projets dans la zone C, mais M. Orian a déclaré qu'il était presque impossible d'obtenir des fonds internationaux pour les projets de COMET-ME sans un permis de construire des autorités israéliennes.

Le changement politique dirigé par l'UE reflète une vision davantage centrée sur le droit international humanitaire (DIH) que sur les règles administratives israéliennes, a affirmé M. Cohen, ajoutant : « Israël place la loi administrative au-dessus du DIH. Personne ne fait assez pour les arrêter ».

ah/kb/cb-fc/ag/amz